

Image not found or type unknown



Prime en remplacement du paiement des heures supplémentaires

Actualité législative publié le **22/04/2011**, vu **2827 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

Dans une affaire, un agent de propreté saisit le [juge](#) pour obtenir le paiement de ses [heures supplémentaires](#).

L'employeur affirme avoir payé les heures supplémentaires réclamées en versant au salarié différentes [primes](#).

Les juges affirment que le versement de primes ne peut tenir lieu de règlement des heures supplémentaires.

Arrêt de la Chambre sociale de la Cour de cassation du 14 décembre 2010. N° de pourvoi : 09-67634.